



Bac 2023 : le calendrier des épreuves de spécialité, une question toujours en suspens

L'annonce des dates auxquelles les élèves passeront leurs deux épreuves de spécialité, prévues au mois de mars, se fait attendre et l'impatience monte dans les lycées. A quelle date les élèves de terminale passeront-ils leurs deux épreuves de spécialité pour le baccalauréat ? La réforme de Jean-Michel Blanquer entre dans sa quatrième année d'application, et la question du calendrier de ces deux épreuves nationales, comptant pour 32 % de la note de bac des élèves, est en suspens.

Annulées en 2021 à cause du Covid-19, repoussées et aménagées en 2022 pour la même raison, elles n'ont jamais eu lieu à la mi-mars, comme le prévoit la réforme. Cette année, la menace de la pandémie s'est éloignée, mais le calendrier n'est pas acté. C'est une phrase du ministre de l'éducation nationale dans un entretien donné à Libération le 26 août, qui a jeté le doute chez les enseignants de terminale. Pap Ndiaye y expliquait vouloir « décaler un peu » ces épreuves, dont l'organisation dès le mois de mars pose de nombreuses contraintes et difficultés pédagogiques aux enseignants.

La Rue de Grenelle confirme qu'une réflexion est en cours, que le calendrier des épreuves est « en discussion avec le ministère de l'enseignement supérieur » et sera « bientôt » connu. Pour le ministère, l'ambition de respecter l'esprit de la réforme et de permettre la prise en compte de ces notes dans Parcoursup – dont le calendrier n'a pas non plus été communiqué – reste centrale, à en croire les échanges rapportés par les associations d'enseignants. Dans ce cas, les marges de manœuvre pour décaler les épreuves sans bouleverser le calendrier de la plate-forme « sont quasi inexistantes », remarque Sophie Vénétiay, secrétaire générale du SNES-FSU.

« Effets désastreux moralement et professionnellement »

Organiser des épreuves de bac en avril est particulièrement complexe en raison de l'étalement des vacances de Pâques sur tout le mois dans les trois zones. Les décaler au mois de mai laisserait davantage de temps aux enseignants et à leurs élèves pour avancer et progresser, mais cela impliquerait de trop retarder le processus d'examen des dossiers pour le supérieur et repousserait la phase de réponse aux vœux tard dans l'été.

Ne reste que la possibilité de déplacer les épreuves d'une ou deux semaines, à la fin mars. Mais les syndicats d'enseignants insistent sur une contrainte qui demeure : les professeurs, qui sont en plein milieu de leur année et continuent à faire cours à cette période, doivent avoir le temps de corriger l'examen. « En 2022, nous avons eu trois semaines, et elles étaient nécessaires », estime Sophie Vénétiay. Cela impliquerait alors un léger décalage du calendrier Parcoursup, la phase d'étude des dossiers commençant généralement début avril.

De leur côté, les associations de professeurs de spécialité et certains syndicats, notamment le SNES, majoritaire, plaident pour un décalage de plusieurs mois. Les organisations syndicales demandent, par ailleurs, un nouvel aménagement exceptionnel des programmes ou des modalités des épreuves cette année pour tenir compte des conséquences du Covid-19 sur la scolarité des élèves qui arrivent en terminale.

Dans les lycées, l'incertitude pèse lourd et l'impatience monte. « Commencer à nouveau l'année sans pouvoir dire exactement aux élèves quand ils passeront leurs épreuves a des effets désastreux moralement et professionnellement », regrette Thibaut Poirot, enseignant d'histoire-géographie dans la Marne. Connaître la date d'examen des spécialités est fondamental pour les enseignants, qui disposent d'un temps très contraint pour transmettre des programmes lourds et des méthodologies spécifiques. De ce calendrier dépend toute leur progression sur l'année. « Si c'est bien en mars, nous devons aller très vite, et il faut par exemple entrer dans le dur en matière d'évaluation dès la mi-septembre », explique M. Poirot.

Rééquilibrer l'examen des dossiers

Pour les proviseurs aussi, l'annonce des dates se fait pressante. Elles déterminent, par exemple, les dates des bacs blancs, dont l'organisation est lourde pour les lycées, mais aussi des conseils de classe, qui doivent s'arrimer à la clôture de Parcoursup. « Nous préparons tout cela dès maintenant, un changement de calendrier peut tout changer », explique Philippe Labiausse, proviseur d'un lycée en Gironde.

La décision attendue rapidement pour la session 2023 ne mettra cependant pas fin au débat plus politique qui se joue autour des épreuves de spécialité, l'un des piliers et des symboles de la nouvelle organisation du « bac





Blanquer ». Derrière les dissensions sur l'organisation des épreuves se dessinent des désaccords de fond quant au sens de l'examen. Évaluer les spécialités au mois de mars et intégrer les notes dans Parcoursup redonne du sens et de la légitimité à un examen sinon relégué au second plan par le processus d'admission dans l'enseignement supérieur, défend par exemple Pierre Mathiot, auteur du rapport sur la réforme du lycée et du baccalauréat en 2018.

Issues d'épreuves nationales et corrigées anonymement, les notes de spécialité constituent, en outre, un point de comparaison national dans des dossiers qui reposent essentiellement sur le contrôle continu. Un élément important, à en croire certains enseignants qui constatent des incohérences entre le niveau de leurs élèves et la satisfaction de leurs vœux sur Parcoursup. Pour eux, les notes de spécialité pourraient rééquilibrer l'examen des dossiers.

« Une absurdité pédagogique »

Mais les associations de professeurs alertent aussi sur les effets néfastes de l'organisation actuelle de l'année de terminale. « Les élèves passent en mars une épreuve dont le programme est calibré pour le mois d'avril et les exigences méthodologiques pour le mois de juin », résume Alexis Torchet, secrétaire national du SGEN-CFDT.

Pour la Conférence des associations de professeurs spécialistes, faire passer les spécialités en mars est ainsi « une absurdité pédagogique ». L'association souligne le risque de « dispersion » et de « démobilisation » des élèves au troisième trimestre, une fois les épreuves passées. « L'année de terminale doit être une année de formation, notamment aux études supérieures, jusqu'à son terme, ce que ce calendrier rend impossible », estime la Conférence.

Les professeurs dénoncent également une échéance précoce qui ne permet pas aux enseignants de « préparer sereinement les élèves à ces épreuves » « Toute l'année est minutée », explique Solène Pichardie, coprésidente de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales, témoignant de l'angoisse qui s'est installée chez les élèves comme chez les enseignants de terminale à l'idée de perdre une heure de cours. « Nous n'avons plus le temps de monter des projets qui empiéteraient sur nos cours, on ne peut plus essayer des pratiques pédagogiques qui prennent plus de temps... »

Autant de problématiques qui poussent les associations de professeurs spécialistes à demander un retour à un examen à la fin de l'année.

« Nous devons discuter des objectifs de ces épreuves pour leur donner du sens dans le parcours des élèves » estime, de son côté, Alexis Torchet. Contrairement au SNES, le SGEN ne soutient pas la demande d'un report au mois de juin, mais il appelle à « mener une réflexion pour refonder ces épreuves ». Ces débats cristallisent un sentiment partagé dans la communauté éducative : quatre ans après, la réforme du baccalauréat n'est toujours pas achevée.

Écouter aussi

Pap Ndiaye peut-il relever une école en crise ?

